



CIAS du 30 juin 2016 :

Budget et SRIAS

La séance a été ouverte par le DGAFP, Monsieur Le Goff, qui nous rappelle, une fois de plus, que nous sommes dans une période de tension budgétaire pour expliquer la baisse de 12 M€ du budget depuis 2009 !

Le directeur nous annonce que l'arrêté pour la mise en place des nouvelles SRIAS sera publié prochainement et fixera les dispositions que devront prendre les préfets. Dont acte.

Bilan budgétaire et prévisions 2017

- La suppression de la 3^{ème} tranche du CESU, critiquée par les organisations syndicales, continue d'expliquer la sous-consommation des crédits.
- Les réservations des crèches sont à l'arrêt depuis 2015.
- Les réservations des logements sont à l'arrêt depuis 2011.
- La mauvaise communication vers les agents entraîne une sous-consommation des chèques vacances.
- L'AMD (aide au maintien à domicile) avec un barème inférieur à celui de la CNAV fige sa sous-consommation de 10M€ depuis 2012.
- Le désengagement de l'État pour la restauration collective empêche les demandes d'ouverture de nouveaux établissements, portées par les organisations syndicales, d'aboutir.

Au-delà des constats de mauvais fonctionnement pour la consommation des crédits, la CFDT demande la reprise des réservations de logements et de crèches au plus vite.

- La prévision du budget 2017 est de 125M€ mais les mandats au CIAS, s'appuyant sur la revalorisation des barèmes demandée lors des groupes de travail dédiés, demandent un PLF 2017 d'un minimum de 140M€ (équivalent au budget 2009).

La CFDT insiste pour une revalorisation rapide des barèmes et sur la nécessité de réactualiser les prestations interministérielles (PIM).



**FONCTIONS
PUBLIQUES**

Avenir des SRIAS

La réforme territoriale entraîne la réduction du nombre des régions, et donc des SRIAS, à 13 dont 7 fusionnées.

Les sections régionales déclinent l'action sociale interministérielle négociée au comité national (CIAS) au plus près des agents.

La CFDT déplore les regroupements des SRIAS avec la diminution des acteurs locaux, représentants du personnel et administratifs.

Cette réorganisation va rendre difficile la proximité nécessaire avec les agents.

Toutefois, les négociations lors des groupes de travail et des journées des présidents SRIAS avec la DGAFP ont permis des aménagements pour la période transitoire 2017/2018 :

- Le doublement du nombre de suppléants dans les régions fusionnées ;
- Le maintien des présidents actuels avec la mise en place de coprésidences ;
- La possibilité d'inscrire dans l'arrêté l'organisation de réunions des SRIAS au niveau départemental ;
- L'augmentation de 10% à 15% du budget des 7 régions fusionnées ;
- La mise en place d'un groupe de suivi de la période transitoire.

La CFDT restera vigilante pour que chaque SRIAS puisse fonctionner avec un soutien administratif suffisant et un budget adapté.

La revalorisation des barèmes et des PIM, la reprise des réservations de logements et de crèches ainsi que des actions régionales proposées à tous sont les objectifs de la CFDT afin de garantir une équité d'accès à l'action sociale entre tous les agents de la Fonction publique d'État.